

Adresse desservie :
HECTARE
258 RTE DE CASTRES
31130 QUINT FONSEGRIVES

Votre référence :
14 600 445 00276801 23645

Par internet :

www.eaudetoulousemetropole.fr

Par téléphone :

[05 61 201 201](tel:0561201201)

(appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h et le
samedi entre 8h00 et 13h
24h/24 pour les urgences

Pour assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques
sont susceptibles d'être enregistrés.

Par courrier :

Eau de Toulouse Métropole
3 rue d'Alsace Lorraine
31000 Toulouse

Accueil abonnés :

Maison de l'Eau de Toulouse Métropole
3 rue d'Alsace Lorraine à Toulouse

Uniquement sur rendez-vous

à prendre sur eaudetoulousemetropole.fr

le mardi et le jeudi de 9h à 14h

le mercredi de 9h à 17h

le vendredi de 12h à 19h

le samedi de 9h à 13h

/23091530438L1/14296/68/0/1000EGC



14.600.445

HECTARE
LES PORTES DOMITIENNES
75 ZONE ARTISANALE
RD113
34740 VENDARGUES
FRANCE



Information Client

Cette facture fait suite à votre abonnement aux services d'eau et/ou d'assainissement de votre commune. Elle correspond aux conditions décrites dans le document contractuel d'abonnement et le règlement de service qui vous ont été communiqués par envoi séparé et dont nous vous invitons à prendre connaissance. Nous vous remercions d'effectuer votre paiement avant la date indiquée ci-dessous. Le paiement de cette facture vaut accusé de réception du règlement de service, qu'il vous ait été adressé par courrier ou courriel.

Votre facture d'accès au service

Montant à régler :

comprenant :

- Production et distribution de l'eau
- Autres rubriques

(voir détail au verso)

126,04 € TTC avant le : **2 octobre 2023**

87,48 € 31%
38,56 €



Votre consommation d'eau

Consommation facturée :

0 m³

IBAN : [JOINDRE UN RIB]
ICS : FR09ZZZ85A434
RUM : TIP0144340146004450027680123645

HECTARE
LES PORTES DOMITIENNES
75 ZONE ARTISANALE
RD113
34740 VENDARGUES
FRANCE

Montant : 126,04 €

TIPSEPA

Date et lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SETOM à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SETOM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA. ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

**CENTRE DES PAIEMENTS -
TSA 50151
41974 BLOIS CEDEX 9**

443412014761 HECTARE

014434000007 59146004450027680123645000918108

12604

Faites un geste pour
l'environnement, optez
pour l'e-facture sur
www.eaudetoulousemetropole.fr
ou sur simple appel



Votre facture détaillée

	Quantité ou Volume (m³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
■ Production et distribution de l'eau					
Abonnement (Délégataire eau)					
DU 12/07/2023 AU 31/12/2023					
Total Production et distribution de l'eau					87,48
■ Autres rubriques					
Frais d'accès au service					
Total Autres rubriques					38,56
Total général :					126,04
Total TVA : 8,07 €					
Montant HT 82,92 € TVA (5,50 %) : 4,56 €					
Montant HT 35,05 € TVA (10,00 %) : 3,51 €					
Montant à régler :					126,04 €

Il ne sera pas appliqué d'escompte. TVA acquittée sur les débits, non déductible si la facture demeure impayée (CGI, art. 272). Tout retard de paiement expose aux pénalités prévues au Règlement de Service, disponible sur notre site internet, et toute entreprise ou établissement débiteur devra également s'acquitter d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (L441-3 et L441-6 du code du commerce ou A9 A19 du décret 2013-269). Justification d'exemption de frais de rejet de paiement en cas de tarif social, dossier FSL ou aide du CCAS dans les 12 derniers mois, à fournir sous 15 jours. Nous traitons vos données conformément à la réglementation en vigueur sur les données à caractère personnel. Notre politique de confidentialité est disponible sur simple demande aux coordonnées au recto.

Informations techniques

N° compteur	Diamètre compteur	Ancien Index	Consommation
D21KD078093	30		0

Votre paiement

Moyens de paiement : vidéos explicatives accessibles depuis notre site Internet, rubrique « je paye ma facture »

• Paiement par prélèvement mensuel :

En optant pour la mensualisation, vous étalez vos dépenses d'eau tout au long de l'année. A la facture de solde vous recevez une facture d'ajustement, indiquant le solde à régler ou la somme en votre faveur, automatiquement créditée sur votre compte bancaire.

• Paiement par TIPSEPA :

Attention aux délais postaux, afin de ne pas risquer de pénalités de retard. Dated et signez votre TIPSEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe. Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne sont manquantes ou erronées, merci de joindre un IBAN à votre TIPSEPA.

• Paiement par Carte Bancaire :

Rendez-vous sur le site Internet mentionné au recto du présent document, rubrique « Je paye ma facture », créer votre espace personnel et vous laisser guider.

• Paiement par prélèvement à l'échéance :

Prélèvement automatique, sur votre compte bancaire, 15 jours après l'émission de la facture. Remboursement automatique par virement sur votre compte bancaire en cas de crédit en votre faveur.

• Paiement par chèque :

Attention aux délais postaux, afin de ne pas risquer de pénalités de retard. Etablissez votre chèque à l'ordre de la société mentionnée sur votre TIPSEPA, puis envoyez-le en y joignant le TIPSEPA non signé, dans l'enveloppe ci-jointe.

• Pour payer par virement bancaire :

SETOM

FR76 3000 4008 190001250583161

Flashez pour payer par e-TIP
ou carte bancaire

